

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 25 septembre 2012

Réussir la démocratisation de l'enseignement supérieur : l'enjeu du premier cycle

Déclaration du groupe des associations

En pleine rentrée universitaire, cet avis vient utilement éclairer le débat public. Alors que la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur a présenté quelques grandes orientations de sa politique la semaine passée, cet avis - complété d'un rapport - confirme la nécessité de faire de l'université une priorité. Pour le groupe des associations, le constat développé dans l'avis résonne particulièrement juste. Notre système d'enseignement supérieur à plusieurs vitesses peine à intégrer l'ensemble des étudiants de notre pays dans une logique d'ascension sociale.

Le groupe des associations partage les orientations qui ont guidé les préconisations. Deux perspectives doivent nous guider pour imaginer le futur proche de notre enseignement supérieur. Tout d'abord, l'université doit être remise au cœur de ce qui est appelé le « premier cycle » pour rééquilibrer les investissements qui ont, depuis quelques dizaines d'années, plutôt eu tendance à se développer en faveur des filières hors-université. Il est également urgent de mieux accompagner les étudiants en développant l'encadrement et le tutorat d'une façon générale et en investissant d'avantage sur les passerelles entre le lycée et l'enseignement supérieur.

Les associations interviennent à de multiples « moments » de la vie étudiante. En amont, des associations agissent dans de nombreux territoires sur l'orientation des lycéens en développant des initiatives de salons ou de rencontres avec des professionnels. Ce sont ces projets qu'il revient de soutenir et de disséminer.

Le groupe des associations souhaite également insister sur la nécessité, rappelé dans l'avis, de favoriser la vie associative au sein des universités. En effet, au-delà de leur évidente utilité civique et sociale, les associations participent également à la réussite universitaire des étudiants. Malgré des progrès notables, les campus universitaires restent trop souvent tristes et froids. Ils n'offrent pas toujours les conditions qui permettraient de lutter contre le mal-être des étudiants, qui constitue un des freins à la réussite académique. Or, la vie associative permet de socialiser les étudiants en les intégrant au sein d'un groupe rassemblé autour d'intérêts et de projets collectifs.

Enfin, les associations constituent également un autre lieu d'acquisition de compétences. L'expérience associative prépare à la vie professionnelle en permettant de développer de nombreux savoir-faire et savoir-être, qui peuvent désormais faire l'objet de valorisation au sein du parcours académique. Dans le cadre d'une formation initiale, les dispositifs de « validation pédagogique de l'expérience associative » doivent ainsi être encouragés. Au-delà, comme le souligne l'avis, le recours à la validation des acquis de l'expérience, et notamment de l'expérience bénévole, doit être amplifié. Sur ce sujet, de nombreux progrès restent à faire : l'avis cite notamment la nécessité d'améliorer

l'information du public pour développer le recours à la VAE ou encore le développement de la formation continue des adultes à l'université. Mais la réussite de la VAE bénévole est également suspendue à la compétence et à la formation des jurys qui la délivre, au fait associatif, et à un meilleur accompagnement des candidats.

Le groupe des associations a voté l'avis qui pourra être utilement complété par le travail en cours au CESE sur le logement des jeunes.